Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 17 Juillet 1907. — No. 36

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe compris le port...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

PIONNIER DE SOMERSET

Magasin Departemental

Nous avons reçu il y a quelques jours un grand assortiment de sous-vêtements d'été pour homme et comme nous en avons beaucoup trop il nous faut les vendre à prix très réduits.

Ceci est une occasion magnifique de vous procurer ces marchandises à très bon marcher.

No. 1104, Sous-vêtement en laine fine, marque française. Prix régulier $3.00 pour $2.10.
No. c1, Sous-vêtement en fil Balbriggan. Rég. $2.00 pour $1.50.
No. 692, Sous-vêtement perforé, en coton, Reg. $2.00 pour $1.50.
No. c2, Sous-vêtement en fil, rég. $1.50 pour $1.10.
No. c6, Sous-vêtement en Coton, Rég. $1 30 pour 90c.
No. c49, Sous-vêtement en Merino, Reg. $1.60 pour $1.10.
Ne. c21, Sous-vêtement en Coton, Rég. $1.00 pour 60.

Marchandises Seches

Piqué trois couleurs, largeur 32 pcs., reg. 20 pour 13½ cts.
Toile Irlandaise, pour juge, 36 pcs, reg. 35 pour 28 cts.
Toile fine à broder, pour jupe, 27 pcs, reg. 60 pour 47 cts.
Coton à tablier, de 38, 36 et 40 pcs, reg. 20, 18 et 20 pour 16½, 13 et 16 cts.
Robes de nuit en Coton et Flannellette pour dame différente couleurs et grandeurs, reg. $1.75 pour $1.36.
Robes de nuit en coton Blanc, reg. $1.10 pour 85cts.
Jupons en Satiné noir, reg $2.00 pour $1.50.
Jupons en Coton Blanc, reg. $2 00 pour $1.50.
Jupons en Coton Blanc, reg. $2.00 et $1.10 pour $1.50 et 83c.
1 Lot de magnifique cache corsets en Lawn Blanc, garnis en dentelles. Beg. 40, 50, 55 et 95c, pour 32, 40, 40 et 60.
Dentelle torchon et Insertion différentes largeurs. Reg. 5, 8, 9 et 10c. pour 3, 3½, 4 et 5 cts.

EPICERIES

Sucre granulé, le meilleur, 18 livres pour $1.00, $5.25 le cent.
Cassonade, 19 livres pour $1 00.
Thé "Blue Ribbon" paquet, 1 livre Reg. 40 pour 35c.
Café Rio moulu, reg. 35 pour 22 cts.
Potasse "Gillett," Reg. 13 pour 10 cts.
Savon W. Hazel, reg. 40 pour 25 cts.
Poudre à pâte "Decosse," reg. 25 pour 16 cts.
Riz Japon le meilleur, reg. 7½ pour 6 cts livre.
Pruneaux Italiens, reg. 8 pour 6 cts la livre.
Pommes Evaporées, reg. 15 pour 10 cts la livre.
Raisins Muscatels le meilleur, reg. 15 pour 11 cts la livre.
Orge à soupe, reg
Sirop "Beehive," reg. 65 pour 55 le sceau.
Tomates, la boîte, reg. 15 pour 14 cts.
Farine d'avoine, 8 livres, reg. 35 pour 27 cts.
Thé vert la livre 40 pour 32 cts.
Thé noir la livre, 40 pour 31 cts.

QUINCAILLERIES

Avez vous remarqué que les articles de cuisine faites en ferblanc ordinaire rouillent de suite, si oui, achetez donc le "Lisk Anti-Rusting," ferblanc 4x qui ne rouille jamais et vous serez satisfait, il est vendu comme suit :

Plats a laver la vaisselle 5 Gallons pour $1.20.
Sceau de 3½ Gallons pour $1.10.
Bouilloires à linge No. 9 avec fond en cuivre, $2.75.
Broche à poules, hauteur, 24 pouces, 50 verges $2.85.
Broche à poules, hauteur, 48 pouces, 50 pouces $3.90.
Nous vous comptons les œufs le beurre et la laine brute au prix comptant.

VOTRE DEVOUE SERVITEUR,

J. A. DECOSSE.

Au Magasin de Liqueurs de St. Boniface

Prix Moderes

Satisfaction Garantie

Assortiment considérable de Tabac Cigares, Cigarettes, Pipes Verres de toute espèce, etc., etc, que nous vendrons a des prix très réduits.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

Tel. 2563 - 25 RUE DUMOULIN

St. Boniface

Porte voisine de l'ancien Magasin de Liqueurs de M. J. B. LECLERC

LAVOIE & CIE

Librairies Keroack

M. Keroack.	M. B. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement exécutés.

Paul Renaud
BARBIER-COIFFEUR
BLOCK DE L'HOTEL QUEBEC
Avenue Taché St. Boniface

JOS. DUPAS
Tables de Pool
ET RESTAURANT
OUVERT A TOUTES HEURES.

DR. G. A. DUBUC
BUREAU : BLOC DU COLLEGE
audessus de La Banque Northern
COIN AVENUE PROVENCHER ET AULNEAU
ST. BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

JOS. LECOMTE,
Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.
197 RUE LOMBARD - Winnipeg

Telephone 334 B. de P. 319

A. J. H. Dubuc
AVOCAT ET NOTAIRE
216 Avenue du Portage (Cot Sud)
4me porte de la Rue Main
BLOC DU TRUST & LOAN
ARGENT A PRETER--Placement de fonds privee
Telephone 334

Dr. Z. Peatman
resident de l'hopital St. Boniface.
304 Main Street Winnipeg
Vis-à-vis la gare du Canadian Northern Railway
HEURES DE BUREAU:—8 à 9 a.m. 2 à 4 p.m 7 à 9 p. m.
Visite tous les jours à l'Hôpital de Saint-Boniface.
Telephone 2247.

JOSEPH BERNIER. H. W. H. KNOTT
NOEL BERNIER

Bernier, Knott & Bernier,
AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Chambres 512-514, *Bloc McIntyre*
Rue Principale, Winnipeg.
Tel. No. 2079

Dr J. H. O. LAMBERT
HEURES DE BUREAU

WINNIPEG	ST. BONIFACE
666½ Main St.	8 à 9 a.m.
4 à 6 hrs p.m.	12 à 2 p.m.
Dr Slater	6½ à 8½ p.m.
Phone 3908.	42 RUE DUMOULIN. Phone 1245

Visite tous les jours a l'Hopital St-Boniface

Nos affaires dans les montres ont tellement augmenté que nous sommes obligés d'augmenter notre personnel pour satisfaire le public.

THOS. J. PORTE Ltd.
BIJOUTIERS
404 Rue Principale, Winnipeg Man
On parle Français.

VOUS ETES-VOUS SERVI DU

METHODEINE DE McRUER ?

Une exquise lotion de toilette pour les mains crevassées, la rudesse de la peau causée par le soleil, etc.

ESSAYEZ-LE.

Cela vous paiera d'acheter chez

R. A. McRUER
Chimiste Opticien
84 AVENUE PROVENCHER, - - ST. BONIFACE
Service de Nuit
TELEPHONE 5004

Les martyrs de la colonisation.

(Récit des Cantons de l'Est.)

C'était le dimanche, 23 novembre, 1845 ; il faisait un de ces tristes temps d'automne, souvent plus désagréables que les froids rigoureux de l'hiver. Un vent de tempête soufflait du nord-est, et la neige en gros flocons tombait avec la pluie, lorsque l'on finissait les vêpres à Somerset, pendant lesquelles on remarqua que M. Bélanger avait chanté avec plus de courage que de coutume. Cependant une affaire pressante l'appelait à la rivière Bécancour, au delà de la savane Stanfold. Quoiqu'indisposé, il d'hésita pas à partir avec le notaire Cormier, de qui je tiens ces détails, et un habitant de Somerset, du nom d'Ambroise Pepin, qu'il avait engagé tous deux à le suivre.

Arrivés à Stanfold, où l'on prenait la savane, nos trois voyageurs trouvèrent plusieurs de leurs amis, qui firent tous les efforts possibles pour les empêcher de s'aventurer dans la forêt par un temps si mauvais et à l'approche de la nuit. La prudence le conseillait en effet ; mais le cœur d'un prêtre ne la consulte pas toujours. Malgré toutes les représentations, M. Bélanger et ses compagnons s'enfoncent dans la fatale savane un peu avant le coucher du soleil, en suivant avec toute la vitesse dont ils sont capables, le sentier boueux tracé par les voyageurs. Ils espéraient arriver, avant l'obscurité, à la demeure du bonhomme Grondin, à peu près au milieu de la savane ; mais ils se trompaient dans leurs prévisions, et la nuit les surprit bien avant

L'obscurité commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent à l'un des repos des voyageurs appelé la Butte Ronde, à environ deux milles du village de Stanfold. Là, nos trois voyageurs voulurent allumer la chandelle de leur fanal ; mais tout était humide sur eux et autour d'eux, et jamais ils ne purent se procurer la lumière qui les eût sauvés. Quoi que un peu découragés par ce contretemps imprévu, ils continuent cependant leur voyage, ne sachant où diriger leurs pas mal assurés. A chaque instant, ils s'enfonçaient dans les orniéres couvertes d'une glace épaisse qui, après avoir déchiré leurs vêtements, meurtrissait et ensanglantait leurs jambes. Ces chutes, renouvelées à chaque instant, épuisaient leurs forces, et le manque de nourriture, dont ils commençaient à sentir le besoin, ne leur permettait pas de les renouveler.

Cependant ils avançaient toujours, et l'espoir d'arriver bientôt soutenait leur courage. Déjà ils étaient à quelques arpents de la maison du bonhomme Grondin, au milieu de cette partie de la savane du Cheval, parce qu'un cheval y avait péri, lorsque, voulant éviter une ornière, ils la doublèrent complètement et revinrent sur leurs pas, au lieu de continuer, comme ils le croyaient. Ils étaient écartés... Que vont-ils donc devenir ! Couverts de sueurs, trempés par la pluie, épuisés de fatigues, où vont-ils prendre les forces nécessaires pour recommencer la route qu'ils viennint de franchir avec tant de difficultés ?

Mais la nuit n'etait pas encore au milieu de sa course, et s'arrêter pour attendre le jour, c'eût été vouloir périr saisis par un frisson mortel ; il fallait marcher Ils continuent donc, trouvant. dans l'espoir trompeur d'arriver bientôt et dans un certain pressentiment d'un plus grand malheur, les forces et le courage dont ils avaient besoin. Ils venaient de passer de nouveau, et sans s'en apercevoir, auprès de la Butte Ronde, où ils avaient essayé en vain de se procurer de la lumière, lorsque Pepin, épuisé et découragé, se laisse tomber au pied d'un arbre et se déclare incapable d'aller plus loin. Le triste sort qui l'attendait lui fit alors proférer des paroles plaintives et entrecoupées de sanglots. "Plus de courage," lui disent ses compagnons "nous devons arriver bientôt à la demeure de Grondin...On vous enverra du secours...Patience." Puis ils s'éloignent, le laissant en proie aux sombres pensées d'une mort inévitable.

Ils avaient à peine fait quelques arpents, que M. Bélanger, sentant son courage défaillir, succomba à son tour au pied d'un arbre, se plaignant de la faim et d'une grande douleur à la jambe où il avait reçu une blessure quelques mois auparavant.

Il restait encore assez de force au notaire, dont la vigueur étonne en cette circonstance, pour atteindre, non pas la maison de Grondin, où il espérait arriver, mais le village de Stanfold, dont il n'était pas éloigné, sans un dernier malheur. Mais en laissant M. Bélanger, il perdit le sentier et, après quelques pas, il tomba dans une ornière d'où il ne put se relever. Déjà, cependant, la mort avait commencé à s'emparer de ceux qui venaient de faire de si grands efforts pour se soustraire à ses coups, Pepin lui, avait le premier payé son tribut ; M. Bélanger venait de tomber, et la troisième victime allait succomber, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

Deux habitants de Somerset, qui n'avaient pas voulu, la veille suivre nos trois infortunés voyageurs, s'engagèrent alors dans la savanne. A peine eurent-ils fait quelques arpents qu'ils entrevirent non loin du sentier quelque chose qui remuait et que l'obscurité ne leur permettait pas de reconnaître Ils crurent d'abord que c'était un ours ; mais, en examinant mieux, ils reconnurent un homme qu'ils soupçonnèrent aussitôt être l'un des trois voyageurs partis la veille. C'était, en effet, le notaire Cormier, luttant contre la mort. Ils volent à lui et le trouvent couvert de boue glacée, les membres raides, et donporter aux maisons, l'un d'eux court au village de Stanfold, où l'on avait quelque pressentiment de ce qui était arrivé pendant la nuit. L'alarme est aussitôt donnée ; tout le monde accourt avec empressement, et plus de quinze hommes entrent dans la forêt, d'où bientôt on les voit sortir, portant le notaire sur un brancard. Pendant ce temps, des voitures étaient parties, au grand trot des chevaux, pour aller chercher M. Gagnon à Arthabaska, et le docteur Bettez, à Somerset La triste nouvelle se répand sur leur route et vole de bouche en bouche. Tout s'agite, et l'on voit arriver à Stanfold, en voiture, à cheval ou à pied, les habitants consternés. Les femmes et les enfants se tiennent aux portes et sus le bord du chemin, interrogeant les passants, qui ne leur donnent que quelques mots de réponse et continuent leur route. Sont-ils mort tous les trois ?... Les a-t-on tous trouvés ?... M Bélanger est-il mort aussi ?... Pauvre curé !... Et les larmes tombaient des yeux.

Pendant qu'on avait transporté le notaire, et qu'on lui prodiguait les soins qui le ramenèrent à la vie, plusieurs étaient à la recherche des deux autres voyageurs. M. Bélanger fut trouvé le premier, au pied d'un arbre, assis et la tête appuyée sur une main. Il semblait sommeiller, et il y eut un moment d'espoir ; mais il avrit rendu le dernier soupir.

Bientôt après, on trouva Pepin dont le corps froid et glacé annoncait qu'il avait perdu la vie depuis plusieurs heures. Ils furent aussitot transportés au village, où les attendait, avec une impatience mêlée de quelque espoir, la foule éplorée des habitants.

Dans l'après midi du même jour, les habitants de Somerset revenaient tristement, emmenant avec eux le corps inanimé de leur curé, qu'ils avaient vu la veille, si plein de vie, chanter l'office dans leur chapelle. Trois jours après, les corps de M. Bélanger et de son compagnon étaient déposés, en présence d'un grand concours, dans le cimetière de Somerset.

Comme toutes les causes importantes et qui, dans l'ordre de la Providence, ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois Francs avait eu ses héros, et elle venait d'avoir ses martyrs ; le succès de l'établissement de cette importante contrée était donc dès lors assuré. Et de fait, depuis ce temps, cette partie des cantons de l'Est a fait des progrès étonnants vers le brillant avenir qui lui est réservé.

JE ME SOUVIENS

—Sept hommes tués et quinze blessés, tel est le résultat d'une explosion à bord d'un vaisseau de guerre des Etats-Unis. Qui sait si le désastre du fameux le *Maine* n'a pas eu une cause semblable ?

Le Pavage

BITULITIQUE

Supportera l'epreuve du temps

Le Bitulitique est un pavage manufacturé dans le pays. La matière qui entre dans sa construction est acheté dans votre ville et l'argent circule parmi vos citoyens.

Bitulithic and Contracting Limited

BUREAU	SUCCURSALES
Winnipeg, Man.	Norwood, St. Boniface, Man., EDMONTON, ALTA., REGINA, SASK

Rapellez-Vous

Toujours du papier a enduit de

EDDY

TEES & PERSSE Ltd.
Agents Winnipeg.

CARSLEY & CO.

Vente de Fin de Printemps

Le printemps exceptionnellement froid de cette année nous force d'offrir des marchés extraordinaires, généralement inconnus à ce temps-ci de l'année. Nos nouveautés de toutes sortes sont à un prix tel qu'une femme sage et économe doit se faire un devoir de visiter notre magagasin où la qualité se rencontre toujours. Si vous venez nous voir, vous profiterez de votre visite.

CARSLEY & CO.

Succursale
499 Rue Notre-Dame
850 Rue Main, Nord.

344 Rue Main
Vis-à-vis la Station du C. N. R

Jos. Dallaire J. A. Charette Jean Daoust

Dallaire, Charette & Daoust

Ferblantiers, Plombiers, Poseurs d'Appareils a Gaz et de Chauffage a Eau Chaude et a Vapeur

COUVREURS EN ARDOISES, METAUX ET GRAVIERS

Appareils a Vapeur pour Buanderies et Cuisines

Negociants en Metaux pour Gaz, Eau et Vapeur, Tuyaux en Fer, Plomb, Pompes, Etc.

TRAVAUX DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE POUR EDIFICES PUBLICS, EGLISES ET COUVENTS UNE SPECIALITE

B. de P. 145 Tel. 3399

ST. BONIFACE, MAN.

Dr. LACHANCE
SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

AVENUE BLOCK
265 AVENUE DU PORTAGE, WINNIPEG
CONSULTATIONS : 1 à 5 P. M.
Tel. 7204

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

Le Manitoba.

Mercredi, 17 Juillet 1907

L'Industrie dans l'Ouest

Longtemps on a parlé de l'Ouest comme étant dépourvu de combustible. Cependant il est reconnu aujourd'ui qu'avec des précautions nul danger n'est à craindre sous ce rapport. Nous avons du bois et du charbon capables de suppléer à tous les besoins de la population.

De même pour l'industrie. Notre territoire est un pays agricole. Nous l'avons tant dit que nous avons presque exclu l'idée de la possibilité de fonder parmi nous une industrie quelconque. Avec le développement de la population, et l'accroissement des capitaux, l'activité commerciale s'est cependant aussi developpée. Les besoins de l'industrie se sont affirmés et a conséquence est qu'aujourd'hui des quantités d'individus et des sommes considérables sont engagés dans les entreprises industrielles. Les nécessités locales et la confiance dans le pays nous ont rendus ingénieux. Nous avons de l'industrie. Grâce à l'esprit d'initiative des journaux de Winnipeg nous savons très approximativement où nous en sommes.

Winnipeg, le Chicago canadien de l'avenir, possède, à elle seule 150 établissements industrielles, lesquels emploient 12,000 personnes, commandent à $27.000.000 de capitaux et paient annuellement 5 millions et demi de gages.

La plus considérable des industries est naturellement celle des farines. Mais il y a aussi les fonderies, les instruments d'agriculture, le fromage et le beurre, les grands abattoirs et la préparation des viandes en boîtes, la manufacture du tabac en cigares etc., les carrières de pierre, les [illegible] journalier.

On s'étonne vraiment de ce progrès rapide d'une ville située loin des pouvoirs d'eau et au centre d'une région plutôt faite pour l'agriculture.

Néanmoins les chiffres que nous donnons ci-dessus sont reels.

La vapeur et l'électricité ont suppléé aux pouvoirs d'eau. La population s'est groupée à Winnipeg, qui fut auparavant le Fort Garry, point vers lequel se sont dans tous les temps dirigés tous les intérêts importants.

Explorateurs, missionnaires, négociants, d'abord ; puis les chefs de gouvernement, les banques, les chemins de fer et enfin l'industrie, tous semblent avoir deviné l'avenir de Winnipeg, et se sont donnés pour ainsi dire la main pour en faire un centre national important et grand. Il est devenu centre industriel, après être devenu centre gouvernemental et commercial. Pour l'industrie, c'était imprévu ; mais cependant c'est logique, et il n'y a plus à s'étonner.

L'union de l'Est et de l'Ouest, ces deux sections d'un pays unis par le sentiment unique de la grandeur nationale, produira, nul doute, la puissance nécessaire à la formation d'un peuple florissant et solide.

Le Synode anglican et l'Ecole Neutre

(*Correspondance*)

Le Synode anglican des *Sunday's schools* du Manitoba a tenu sa session annuelle, le 26 juin dernier à Winnipeg ; le *Telegram* (no. du même jour) constate qu'une "vigoureuse attaque des Ecoles publiques (*neutres*) comme etant des Instituteurs sans Dieu, "Godles," a signalé ce synode.

Un des orateurs, M. Fletcher, parlant des *Ecoles du dimanche* (établies en grande partie par les protestants dans l'espoir de suppléer sans doute à l'irréligion scolaire) a constaté qu'elles font tions au point de vue religieux.

Citons ses paroles d'après le *Telegram* :

"M. Fletcher a dit qu'il collabore à l'œuvre des *Sunday's schools* depuis 17 ans et qu'il a observé que des filles et garçons entrant dans les écoles dominicales, à 4 ou 5 ans, en sortant à 15 ou 16 ans, sont incapables de répéter le *Catéchisme* (anglican) en dépit d'une fidèle assistance. M. Fyles, dit-il, a parlé de filles et de garçons abandonnant l'ancre de sureté de l'église anglicane *Un grand nombre des enfants (protestants)* des écoles publiques *n'ont plus d'ancre* du tout; *à abandonner ! Voilà le trouble !* M. Fyles ne sait pas comment ces enfants s'étaient ainsi laissé aller à la dérive dans les Ecoles du dimanche alors qu'ils avaient une manière très pratique de ne pas aller à la dérive dans les leçons qu'ils pouvaient recevoir dans l'école publique de la semaine...*day schools.* L'idée (de M. Fletcher) est que lorsque l'enfant avait terminé son cours scolaire en entier, il devait avoir une connaissance du Catéchisme, du Nouveau et de l'Ancien Testament, du *Prayer book* et de l'*histoire de l'Eglise* (protestante).!

***

Mais comment cela serait-il possible dans les Ecoles où l'*Arrangement* fameux de 1896 cesse de plus en plus d'être en vigueur (la demie heure post scolaire d'*exercice* religieux).

N'est-il pas établi par des statistiques officielles signalées au Sénat, par l'honorable M. Bernier en 1905, que sur 1219 ecoles publiques du Manitoba, en 1904, seulement 260 écoles donnaient cet exercice religieux ; que 299 seulement terminaient la classe par la prière ; qu'on ne lisait des pages déterminées de la Bible que dans 302 écoles ; qu'en 1904, sur les 1219 écoles publiques, le *Décaloque* c'est-à-dire la loi morale fondamentale du Christianisme tout entier, la loi fondamentale du Code criminel des nations [illegible] 1904 l'enseignement d'une prétendue morale laïque dite neutre séculière ou *naturelle* (?) avait remplacé celui des *Dix Commandements de Dieu* dans 1039 écoles ou du moins tendait à s'y substituer, sous prétexte de neutralité confessionnelle.

Il semble résulter de cette révélation que, dans l'immense majorité des Ecoles *neutres* fréquentées uniquement par les enfants de parents protestants, l'éducation est réellement devenue une éducation *sans-Dieu* et qu'elle n'a conservé un reste de christianisme, insuffisant, quelquefois derisoire, que dans les localités de langue française e et de religion catholique.

Cette situation déplorable de 1904, qu'est-elle devenue en 1907 Voila ce qu'il serait intéressant de connaître pour constater les ravages de l'*irréligion scolaire* en Manitoba.

Cette situation ne doit pas être bien rassurante, même au point de vue protestant ou anglican, pour que le Synode pousse des cris d'alarme très légitimes.

Ainsi d'aprés le *Telegram* le R. D. A. B. Stoddart a dit notamment :

"Je reconnais, avec M. Fletcher, que nous devrions avoir plus d'enseignement (religieux) *à la maison. Dans nos foyers il u'y a plus pratiquement d'éducation religieuse.*

Cela n'existe plus que ça et là.

Un autre orateur, le R.D. R.Y. Garton, après avoir comparé les écoles publiques *anglicanes* d'Angleterre avec les Ecoles publiques *neutres* du Manitoba, a ajouté :

"Pourquoi nos écoliers du dimanche ne possèdent ils pas les connaissances religieuses de ceux des écoles publiques anglicane d'Angleterre ? La faute n'en est pas à nos Ecoles du dimanches, *mais à nos écoles publiques* (neutres) de la semaine...J'appelerais les écoles publiques de ce pays – Ecoles sans Dieu ! – On y parait effrayé d'y enseigner la *Bible* et encore plus l'*Histoire de l'Eglise*. On n'y trouve pas de temps pour cet enseignement ! Et quel en est le résultat ?

L'ignorance.

Le principe fondamental de l'éducation, a continué l'orateur, est d'enseigner la Sainte Religion et c'est là ce que fait l'Eglise anglicane d'Angleterre (dans ses écoles publiques). Et elle n'est pas prête à abandonner cette éducation. Nous devrions travailler à ce que nos écoles publiques suivent cette exemple"...

***

Une voix dissidente, celle du Rév. De Pencier, a protesté contre l'impolitesse "bad form" d'appeler les écoles publiques *neutres* des *Ecoles sans-Dieu.* Il a prétendu que c'était calomnier ces écoles et les instituteurs neutres.

Pas un seul des orateurs protestants n'a songé à opposer à ce défenseur étrange de la neutralité scolaire, les statistiques effrayantes du régime scolaire, en 1904.

Le R. M. Garton s'est expliqué en soutenant qu'il ne visait pas les instituteurs "mais le système officiel scolaire qui tend à éliminer des Ecoles publiques, l'enseignement de la Bible et ne donne pas aux instituteurs la permission de le donner.

Alors M. Fletcher a fait remarque *l'Arrangement* de 1896 prévoit une demie heure d'exercise religieux post scolaire. Il a ajouté :

"Mais le trouble est que nous, (protestants) nous ne prenons pas avantage de cette demi-heure. *Comment ne nous en servons nous pas comme le font nos amis les Cathotiques romains* ?'

Sans doute M. Fletcher fait un trop grand cas de cette stipulation qui est plutôt de nature à frapper de discrédit l'Education religieuse aux yeux des enfants des Ecoles publiques, puisqu'elle leur est présentée officiellement comme un enseignement *facultatif, post scolaire,* surrérogatoire, et non comme la base véritable de toute éducation véritable [Attendre jusqu'à ce que l'at[illegible] pour leur offrir, de 3½ à 4 h., un exercise religieux, étranger au programme scolaire proprement dit, constitue une manœuvre dont le but évident est de faire considérer par l'enfant, et par les parents, l'enseignement religieux *facultatif* comme une matière d'une importance secondaire]

Tel est le véritable but de la stipulation bâclée en 1896 entre les FF.·. Greenway et Sifton d'une part, et MM. Tarte et Laurier d'autre part. [Cet *arrangement* qui est destiné —comme les statistiques le prouvent— à faciliter *par étapes,* d'abord dans les régions protestantes homogènes et, plus tard, si l'on n'y prend garde dans les régions de langue française, la déchristianisation définitive de l'Ecole du peuple — conformément au plan universel des Loges maçonniques— a été condamné solennellement, définitivement comme *injuste* et *insuffisant* par l'arbitre même de la question scolaire du Manitoba, S. S. Léon XIII (Encyclique *Affari vos.*

***

Les faits prouvent aujourd'hui que les cris d'alarme des protestants anglicans, peu suspects d'insincérité, sont très fondées. Ils confirment pleinement la condamnation doctrinale de Lèon XIII et celle de l'Episcopal.

Cela n'a pas empêché pourtant en 1905, M. Laurier, après une tentative de redressement plus *juste* plus *suffisante,* tentative abandonnée ensuite dans une reculade célèbre et trop historique d'introduire, à la suggestion des FF. Sifton et Fielding, une clause analogues dérisoire et fallacieuse, dans la législation scolaire du *Bill d'autonomie* du N. O

Les dénonciations des Anglicans prouvent donc une fois de plus que la question scolaire n'est pas reglée. "Dont acte."

Un Catholique.

D'après tous les renseignements qui nous arrivent, la grande assemblée conservatrice, tenue tout récemment aux Trois-Rivières. a été un véritable succès.

EN FRANCE

Le Président de la République M. Fallières, a reçu deux coups de feu, en revenant de Longchamps à l'Elysée, dimanche. L'auteur de cet attentat a été arrêté sur le champ. On le croit atteint de folie. Personne n'a été blessé.

Notes Politiques

Une bombe a éclaté, avant-hier soir à Constantinople, en face de l'ambassade Américaine. On ne connait point encore les auteurs de cet attentat. Quelques blessés, mais point de pertes de vie.

* * *

Ce qui n'était qu'une rumeur ces jours derniers est devenu une chose accomplie. M. Dawson, avocat de Winnipeg et ancien magistrat de police, est nommé juge de comté.

* * *

Un Révérend ministre protestant, proteste contre M. R. Borden pour que celui-ci, lors d'une de ces sorties injustes, qui caractérisent le major Hughes, contre le clergé catholique, aurait rendu hommage a ce clergé !

Une bonne note à M. R. L. Borden, pour avoir mérité la censure de ce révérend !

* * *

Parmi les caricatures quotidiennes de la *Tribune,* de Winnipeg, la plupart n'ont ni sel ni sens. Mais enfin, même en les prenant telles qu'elles, elles rendent des services. Notre population se fatigue des mauvaises intentions qui s'y montrent. Et les sympathies de cette population pour son clergé croissent en proportion des insultes qu'on jette à l'Eglise en la personne de ses pasteurs. Le nombre augmente de ceux qui détestent ces narquois portés à méler l'amertume au rire et à faire de leurs caricatures de simples pasquinades.

Continuez, farceurs; votre imagination est méchante, nous le [illegible] produit parmi nous des effets contraires à ceux que vous aviez visés !

ETATS-UNIS ET JAPON

Si tout ce que dit la dépêche suivante, datée de Londres, le 10 courant, était vrai, il faudrait considérer comme très sérieuse la situation entre les Etats-Unis et le Japon :

Le correspondont du "Telegraph", à la Haye, écrit plus d'une colonne sur les relations entre le Japon et les Etats-Unis, telles qu'envisagées par les délégués. D'après lui, ce n'est pas trop de dire que tous les diplomates de La Haye sont plus occupés de la situation entre les deux pays que de la conférence, et il cite l'opinion d'un diplomate ami qui a été chargé de faire une enquête sur le sujet.

Ce diplomate déclare que la situation est réellement très tendue. La presse n'est pas bien au courant de l'état actuel des affaires, parce que les gouvernements du Japon et des Etats-Unis cachent ce qu'il y a incontestablement de sérieux dans la situation Depuis le mois de juin, le Japon a envoyé à Washington des notes extrêmement catégoriques, qui montrent que la question est entrée dans une phase tres grave.

Le dilemne est celui-ci ; Ou le gouvernement central, par force ou par persuasion, doit obliger la Californie à faire cesser les injures dont le Japon ou les Japonais sont les victimes ; on bien le Japon se considèrera libre d'appuyer par la force ses réclamations contre la Californie. Ce problème n'a cessé de se compliquer depuis le 20 juin. Le Japon croit que certains préparatifs des Etats-Unis donnent prise aux soupçons, car pendant que les notes américaines déclarent que cette question ne peut amener une rupture, le gouvernement fait des préparatifs de guerre et mobilise sa flotte entière, même ses plus vieux navires et ceux des stations les plus éloignées.

Nos Affaires Municipales

Séance du 2 juillet.

Sont présents Son Honneur le Maire et messieurs les conseillers Howden, Metcalfe, Collin, Gauvin, Jean, Pelletier, Cusson et Marion.

Différentes communications sont lues :

Le cons. Gauvin présente le seizième rapport du comité des Finances en ces termes :

Votre comité recommande :

1o Que la soumission de M. Félix Cottenier pour la construction de la clôture en fer autour du terrain de l'Hôtel-de-Ville, étant la plus basse, soit accepté.

2o Que le Sec-Trésorier veuille bien écrire aux fournisseurs de la Ville, leur demandant de faire un compte séparé pour chaque département ou chaque ouvrage et que les réquisitions soient aussi faites de cette manière.

3o Que le Sec.-Trésorier soit authorisé de donner à la Winnipeg Trades et Labor une annonce d'une demie page, dont le coût ne devra pas dépasser la somme de cinquante piastres, pourvu qu'ils impriment dans leur album les portraits des édifices suivants : l'Hôtel-de-Ville, le Collège, le Bloc du Collège, nos écoles publiques, les élévateurs, le moulin à farine, la Cathédrale l'Hôpital, etc.

Ce rapport est adopté.

Le cons. Pelletier présente le vingtième rapport du comité des Travaux Publics, en ces termes :

Votre comité recommande :

1o Le comité croyant le prix des blocs d'asphalte trop élevé pour pouvoir procéder par travail à la journée aux pavages de l'avenue Provencher, et des rues Archibald et Plinguet, du côté Est de la rivière La Seine, que l'Ingénieur soit autorisé d'offrir aux entrepreneurs le contrat de ces trois parcours de pavage à raison de $3,50 la verge, pourvu que les matériaux que la Ville a achetés pour ces pavages soient employés par les contracteurs au même prix que la Ville a payé, et que Son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer un contrat à cette fin.

2 Que l'Ingénieur soit prié de demander des soumissions aux différentes compagnies qui peuvent fournir des blocs de bois créosotes et qu'en attendant il procède à la préparation du pavage du chemin Dawson. en faisant le nivellement et la fondation en béton en attendant que le Conseil reçoive les soumissions pour les blocs.

3o Que l'ingénieur soit chargé de procéder immédiatement au nivellement de la rue Cartier à partir de la rue Plinguet, en [illegible] jusqu'à la rue Lacombe afin de permettre de fermer la rue Plinguet pour y faire le pavage.

4o Que l'Ingénieur soit notifié de faire paver la rue Marion, du chemin Ste-Marie à l'entrée du pont Norwood, de la même manière que l'autre partie du pavage, aussitôt que la compagnie de Bithulithique aura signé un contrat et fournie une police de garanti comme celle donnée antérieurement.

Le cons. Gauvin propose, secondé par le cons. Collin, que le règlement no. 506, changeant les noms de certaines rues dans la ville de St-Boniface soit introduit et subisse sa première lecture. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, secondé par le cons Marion que le sec.-Trésorier soit requis de de préparer et de soumettre au Maire, une liste en double de tous les terrains dans la municipalité arriérés de plus d'une année de taxes, suivant la section 159 du "Municipal Assessment Act" et qu'une vente pour taxes des dits lots ainsi arrièrés soit annoncée comme devant avoir lieu le vingt - septième jour d'Août prochain, à 11 heures de l'avant midi, à l'Hôtel-de-Ville et que le Maire, et à son défaut le cons. Gauvin soit nommé pour assister à la dite vente et enchérir en cas de besoin. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Marion que le Sec. Trésorier soit autorisé d'écrire à la compagnie des Chars électriques pour leur faire savoir que leurs chars ne se rendent pas toujours jusqu'à la rue Thibault comme ils doivent le faire. Le 2 juillet a 1¼ heure de l'après midi, le char no. 198 conduit par le motorman no. 398 et le conducteur no. 464 s'est arrêté au milieu du bloc entre les rues St-Jean-Baptiste et Thibeault, et les employés ont refusé d'aller plus loin, il y avait trois messieurs et une dame avec un bébé dans le char. Le char est resté 5 minutes entre le dit bloc et lorsqu'ils ont rencontré l'autre char ils ont perdu 5 minutes en conversation. Agréé

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Howden, that a comittee composed of the Mayor, concillor Collin, the mover and the seconder be appointed to interview M. Morse with regard to the double tracking of Marion Street, and that the Clerk endeavor to arrange an appointment with him for to-morrow.

Agréé. La séance est levée.

DECES

Hier matin, à la Cathédrale, ont eu lieu les funérailles de Madame Rocan, épouse de M. Max Rocan notre estimable concitoyen. Mme Rocan a succombé à une longue maladie, dimanche matin. Elle a rendu son âme à Dieu avec tous les sentiments d'une bonne chrétienne. Elle était née à Montréal et était venue au Manitoba, dans les premiers jours de Winnipeg alors que c'était encore le Fort Garry. Elle laisse un époux très affligé et plusieurs enfants, dont quatre garçons et deux filles.

Nous présentons nos sympathies à la famille, à l'occasion de cette perte douloureuse.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'exposition bat son plein.

—Maison à louer, s'adresser à A. Gauvin.

—Chambres garnies a louer au No. 169, Avenue Provencher, St-Boniface.

—Chambres à louer, s'adresser chez Mme Paradis, au no. 169, Avenue Provencher.

—Nous accusons réception, avec remerciements, de l'Annuaire de l'Université d'Ottawa.

—M. Albert Keroack, qui a été sérieusement malade des fièvres, est maintenant convalescent.

—M. Félix Cottenier a acheté le magasin de M. Jos Cazes, coin des rues Taché et Notre-Dame.

—Vous qui visitez l'exposition allez prendre un bon repas chez les Dames de l'Hôpital de St-Boniface.

—On calcule que 10,000 personnes ont visité le terrain de l'exposition lundi dernier, et 48,000, mardi.

—Madame Joseph Holland, de Warroad, Minn. est en promenade avec sa famille chez sa mère Madame Gauvin

—Le Canadian Northern organise une excursion pour Ottawa, devant partir lundi prochain, à 6,30 heures du soir.

—M. et Mme [illegible], d'Edmonton, sont en visite en cette ville, ils sont les hôtes de M. et Mme Arthur Cusson.

Le *Free Press* dit avoir reçu d'un cultivateur de St François-Xavier un échantillon de blé de 37 pouces de hauteur.

—Madame Xavier Lambert, aussi Melle Lambert, de Edmonton, sont en visite chez M. Lambert et C. Marcoux de cette ville

—Réparation de montre et ouvrage d'orfèvrerie par M. A. Beaudry, au no. 15, avenue Provencher, St-Boniface, Téléphone 2561

—A partir de cette date, le 13 juillet je ne serai pas responsable d'aucune dette contracté à mon nom.—Joseph-Alfred DUSSAULT.

—J. B. Leclerc, marchand de tabac, cigares, pipes, articles de fumeurs, en gros et en détail, 15, Avenue Provencher, St-Boniface.

Les autorités du C. P. R. font annoncer que d'ici à peu de temps, elles auront trois cents milles de distance munis d'une voie double.

—L'Hon. M. Bent, premier ministre de Victoria (Australie) était de passage à Winnipeg, samedi dernier, et a visité l'exposition

—Grand choix de cigares par boîtes de 25 ou 50 cigares, depuis $1,00 la boite à $15,00. Chez J.B. Leclerc, 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—Le nouveau gérant général du *Canadian Northern*, à Winnipeg M. H. McLeod, aussi ingénieur en chef du chemin, est entré en fonction lundi dernier.

Le 13 courant, le *Free Press* a fait abandon de son département des travaux d'impression venant de l'extérieur, à une compagnie spéciale et séparée, formée au capital de $ 100,000.

—Nous prenons dans le *Moniteur Acadien* le touchant récit, qu'on trouvera sur notre première page, d'un épisode de la colonisation dans les cantons de l'Est province de Québec,

—M. Alphonse Beaudry, orfèvre et Bijoutier a ouvert, un bureau d'orfèvre, chez M. J. B. Leclerc, marchand de tabac, cigares et pipes, au no. 15, avenue Provencher, St-Boniface, Phone 2561

—L'Inspecteur des mauvaises herbes fait rapport que cette plaie de l'agriculture fait des progrès et recommande aux cultivateurs une attention particulière. Des champs entiers de blé, dit-il, sont labourés avant maturité parceque les mauvaises herbes gagnent le dessus.

—Les onze Galiciens arrêtés sous inculpation du meurtre de Soroby, leur compatriote, ont été a quittés, faute de preuves suffisantes.

—Dimanche dernier, le 14 juillet, jour fêté en France, il y a eu des réjouissances dans plusieurs familles et plusieurs groupes français à Winnipeg et à St-Boniface.

—Les personnes qui auront des chambres à louer pour le temps de l'Exposition devront s'adresser à M. J. B. Leclerc, qui les fera annoncer sur le *Telegram* de Winnipeg.

—On télégraphie de Dauphin qu'un large contingent de Doukhobors sont encore en campagne, en route pour Winnipeg. Cette fois ci, ces gens sont à la recherche, disent-ils, d'un climat plus doux.

—M. Adjutor Lemieux est arrivé dimanche dernier d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec. M. Lemieux était délégué de la Cour Taché, C. O. F. de St-Boniface, à la Convention.

—Aux visiteurs de l'Exposition de Winnipeg pour 1907, qui voudront se procurer les meilleurs tabac et cigares ainsi qu'un choix de pipes. Une visite chez J. B Leclerc au No. 15, Ave Provencher, St-Boniface.

—Mesdemoiselles Eva et K. Clair McCame, de New-York, sont en promenade chez M. et Mme D. C. Cross de cette ville. Les demoiselles McCame sont accompagnées de Melle Berry C. Cross, qui a été absente pendant un an.

—PERDU: Depuis la semaine dernière, à Lorette, un cheval blond, le front blanc, et pesant à peu près 1200 livres. Une récompense de $5.00 sera donnée à celui qui le ramènera à M. Charwek, 444, rue King, Winnipeg.

—Le 26 juillet, jour de la fête de Ste-Anne, un convoi spécial quittera Winnipeg à 8 heures du matin, s'arrêtera à St-Boniface pour delà se rendre à Ste-Anne des Chênes. Le départ de Ste-Anne pour revenir est fixé à 4 P. M. Prix du billet aller et retour pour adults, $ 0,70 et pour enfants $ 0,35. On se procurera les billets chez le portier de l'Archevêché.

—M Elzéar Beaupré est en visite à St-Boniface pour quelques mois. M. Beaupré, aprés de brillants examens a reçu l'an dernier son brevet d'Ingénieur civil. Il est maintenant professeur de mathématiques à l'Ecole Polytechnique de l'Université Laval de Montréal. Ancien élèves du collège de St-Boniface il fait honneur à sa famille et à ses concitoyens.

Municipalite de Montcalm

Présents: Willie Fraser, préfet, Eugène Cartier, Zéphirin Dumontier, Gaspard Bérard, Mathias Fillion, Eusèbe Cadieux, Harry Franks, conseillers.

Franks-Cadieux— Que le conseiller Franks soit authorisé a faire réparer le petit pont du grand chemin. Adopté.

Bérard-Franks—Que le Secrétaire-Trésorier soit authorisé à payer à Paul Lavallée la somme de $ 470,00 moins $ 203 18 qui ont été payé et $ 40,00 pour niveler la grade, et que cette Municipalité charge Franklin pour la moitié du coût comme par les arrangements de l'année dernière. Adopté

Cartier-Bérard—Que le Sec.-Trésorier soit authorisé à avancer à Napoléon Comeault telle somme que le préfet de Rhineland recommandera concernant le contrat de Rhineland. Adopté.

Bérard-Cadieux—Que la somme de $ 15,00 soit payés à chaque délégué qui ont été à Winnipeg. Adopté.

Bérard-Fillion—Que le rapport du comité des finances soit accepté. Adopté.

Berard-Fillion—Que le conseil s'ajourne au premier mardi d'août. Adopté.

The LIQUOR LICENSE ACT

The following applications to transfer Hotel Licenses have been received and will be considered by The Board of License Commissioners for License District No 4, at the Office of the Chief License Inspector, on the thirty-first day of July A. D. 1907, at the hour of 8 P.M. Winnipeg.

Transfer of the License of the Woodbine Hotel, at Bedford, from A. Shatella to Soloman, Plopper.

Transfer of the License of the Norwood Hotel, (St. Boniface) from A. Martineau to J. Levin & M. D. Lyons.

Transfer of The License of The St. George Hotel, from H. W. Norman to R. C. Piper.

S. H. DICKSON,
Chief License Inspector.

Dated at St. Boniface this 9th. day of July A.D. 1907.

Ville de St. Boniface

Le Conseil ayant décidé de paver le Chemin Ste Marie, de l'avenue Taché à la Seconde Avenue, et l'avenue Taché, de la rue Eugénie au Chemin Ste Marie, avis est donné par les présentes qu'en vertu du Règlement des égoûts, tous les propriétaires de terrains, même vâcants, sur le parcours des rues ci-dessus nommées, auront à faire la connection aux frais du propriétaire et le coût en sera chargé à la propriété intéressée.

Toute connexion doit être faite sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Ville et seulement après qu'un permis aura été obtenu du dit Ingénieur.

Saint-Boniface, le 18, Juin, 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 12

"Il nous est défendu d'aimer,
"quelqu'un, fut-ce notre enfant,
"plus que la vérité, plus que la
"probité, plus que l'honneur."

MME ERNESTINE RAYMOND.

VIII

Les vers d'Emile étaient beaux : ils coulaient, harmonieux, entre ses lèvres fines Lolita regardait vaguement devant elle, bercée par cette musique. Parfois, un lézard frôlait la mousse et venait étaler sous ses yeux sa robe d'émeraude ; ou bien un écureuil, enhardi par leur immobilité, bondissait dans les branches les plus basses des hêtres, tandis que les abeilles emplissaient de leurs bourdonnements les touffes de bruyère en fleur. Et ce décor charmant, riant et sauvage à la fois, faisait mieux ressortir les vers du poète. Celui-ci le sentait ; sa voix était assurée maintenant. Elle prit une douceur pénétrante quand il acheva.

Mon idéal n'est point une vaine chimère :
Si beau que je le rêve, il habite la terre.
Je lui parle, il m'écoute ; et, déjà sous sa
loi,
J'attends qu'il se prononce et dispose de
moi.
Une aimable retraite à l'écart de la route
Où marchent les soucis, les alarmes, le
doute ;
Un abri solitaire où l'on trouve, au retour,
La paix des cœurs heureux, faite d'ombre
et d'amour,
Où l'on voit au foyer un ange tutélaire,
Une compagne aimée, empressée à vous
plaire ;
Ce ne serait qu'un songe, aussi menteur
que doux,
Si l'abri n'était là, si l'ange n'était vous !

Lolita resta pensive, la tête inclinée, les yeux baissés sur le sol. Emile épiait ses sentiments sur son visage. Etait-ce la brise du soir ou l'émotion qui colorait ses joues ? Il allait parler lorsqu'un bruit de pas se fit entendre. Tous deux levèrent la tête et virent un peintre qui s'avançait, la boîte sur l'épaule.

—Comment, je vous prie, appelle-t-on ce sentier ? lui demanda Emile. Il avait vu rougir sa compagne et voulait faire diversion.

—Le nid d'amour, répondit le peintre, qui s'éloigna rapidement, après avoir salué et souri.

Lolita rougit davantage.

Ils retournèrent à la clairière. Mlle Anne, qui venait de s'éveiller, déclarait à M. Fortuné qu'elle trouvait tous ses champignons suspects, que la prudence ne lui permettait pas d'en faire cuire même la moitié d'un. En revanche, elle admirait

—A propos, Emile, dit celle-ci : tu ne nous a jamais récité un seul vers de ta pièce ; ce serait le lieu et le moment.

—Il vient de m'en réciter un acte entier, répondit Lolita.

—Ah ! fit Clotilde, est-ce beau ?

—Très beau.

Et l'on revint à la maison.

Le soir, Clotilde suivit Lolita dans sa chambre.

—Madolo, dit-elle en l'embrassant, vous ne vous doutez pas du plaisir que j'éprouve ; je serais presque tentée de croire au talent d'Emile.

—Vraiment. Et pourquoi ?

—Parce que vous paraissez singulièrement émue, après qu'il vous avait récité ses vers, et je sais combien le beau vous émeut : vous avez la fibre. Bonsoir, Madolo ; vous serez délicieuse en bleu céleste.

—Bonsoir, Clotilde ; vous serez charmante en ponceau.

Lolita se mit au lit, mais le sommeil ne vint pas d'abord. Quand elle dormit enfin, ses rêves ne lui présentèrent ni l'auberge Ganne, ni la clairière, ni le sentier du nid d'amour, ni le visage ému d'Emile ; non, rien, rien que les yeux railleurs de Bernard.

IX

Emile passa une nuit blanche. A la fièvre qui s'empare d'un auteur, au moment de livrer son œuvre au public, se joignait chez lui celle de l'amoureux sur le point de déclarer sa flamme. Mais la déclaration n'était-elle pas déjà faite ? Ces vers si tendres, lus sous la feuillée, n'avaient-ils pas leur éloquence ?

Le jeune homme y songeait, accoudé sur l'appui de sa fenêtre, les yeux sur le ciel où les cimes des grands arbres se confondaient avec des nuages bizarres, au travers desquels la lune semblait jouer à la cachette. Pourtant, ce qu'il voyait n'était pas ce qu'il regardait : les yeux de son âme considéraient ce ravissant petit chemin sous la futaie, si bien nommé le nid d'amour. Il revoyait la pose gracieuse de sa compagne sa main distraite, jouant avec les herbes, ses beaux yeux baissés, sa rougeur émue car elle était émue : il n'y avait pas à se tromper. Mais d'où venait son émotion ? n'était-ce pas seulement des vers qu'elle entendait ? Ainsi que le disait Clotilde, elle avait la fibre ; alors, c'était peut-être un simple trouble de dilettante.

Emile devint anxieux ; il éprouvait un sentiment étrange et à coup sûr bien rare ; le poète était jaloux de sa poésie ! Afin de se sortir de ce doute, il songea à prier son parrain de lui venir en aide. M. Fortuné avait toujours paru désirer ce mariage ; rien n'était plus simple que de le charger des négociations. Oui, mais il fallait attendre la représention de la pièce,

Ici les angoisses de l'auteur se joignirent à celles de l'amant et ramenèrent sa pensée à ce qu'il voyait. La lune qui brillait par un petit trou lumineux, entre les découpures noires des nuages, lui sembla l'image de son sort, incertain, voilé. Elle se cache, elle disparait : est-ce la gloire, est-ce l'amour qui s'enfuit ? Tous les deux peut-être... Elle sort de l'ombre, la revoilà plus brillante : triomphe complet ! Mais quel énorme nuée ! comme elle s'avance, comme elle engloutit tout ! Plus d'étoiles, plus de lune : la nuit, la nuit noire avec une averse diluvienne. Pauvre poète, pauvre amoureux, ferme ta fenêtre, et va te coucher ; cela vaudra mieux que d'épier le destin sur l'aile des nuages.

A la même heure, au même instant, un autre jeune homme se promenait sur la terrasse d'une maison d'Alexandrie Il regardait la silhouette élégante du palais du pacha, les barques glissant sur le canal de Suez, les étoiles, si lumineuses, sous ce brûlant climat. Mais, comme Emile, il ne voyait pas ce qu'il regardait : une sorte de mirage brodait sur le manteau d'or de la nuit le même profil pur et fin auquel songeait le poète.

—Il était temps de filer, pensait tout haut Bernard ; sans cela, j'aurais été pincé, tout ce qu'il y a de plus pincé. Peut-être même était-il un peu tard .... Quelle charmante fille ! aussi jolie que bonne, aussi bonne que jolie ; quelque chose de noble dans l'âme, de simple dans le caractère, qui en fait une perle rare. Oui, mais Emile en tient et son parrain pousse à la roue Il parait lui plaire.... ma foi, je leur ai laissé le champ libre. Si elle l'épouse, eh bien ! je choisirai une de ces femmes qui ont des amandes noires en guise d'yeux, et une écorce d'orange au lieu de peau, plutôt que de prendre une de ces ingénues de salon qui des pieds à la tête, ne sont que mensonge. Ou plutôt, je ne prendrai rien ; j'épouserai l'hôpital d'Alexandrie, voilà tout. Décidément, je suis parti trop tard. Cet imbécile d'Emile est bien heureux de savoir rimer : un quatrain me soulagerait. Mais, qui frappe à pareille heure ? Ah ! c'est toi, Robin : quoi de nouveau ?

—Un cholérique, monsieur le docteur, dit Robin, grand gaillard d'infirmier dont le salut militaire annonçait l'ancien soldat, Ma sœur Elzéar vous prie de venir ; elle voudrait vous voir. Qui aurait cru que ce choléra reviendrait maintenant ?

—Va dire à sœur Elzéar que je te suis, répondit Bernard, en choisissant quelques flacons dans une armoire.

"Tiens, tiens, ajouta-t-il du même air tranquille. pendant que l'infirmier descendait : le choléra ! ce sera peut-être une solution..."

X

Au sortir du tourbillon parisien, rien ne semble plus délicieux que le calme de la province. Les yeux se reposent sur la verdure des jardins ou des bois : les oreilles se détendent dans le silence profond des nuits : c'est rafraîchissant, vivifiant, exquis. Mais, au bout de trois mois de cette exquisite, avouons-le, il n'est pas désagréable de se replonger dans le tourbillon parisien. On arpente les trottoirs des boulevards avec une élasticité nouvelle ; ce mouvement, ce bruit qui avait lassé, amusent maintenant : puis, on n'est pas fâché non plus de reprendre langue et de retrouver ces causeries un peu superficielles peut-être, mais vives, animées, spirituelles, et qui le paraissent davantage encore après la torpeur provinciale. C'est ce que pensaient et disaient Clotilde et son institutrice, en se disposant à quitter la rue Royale pour traverser...

Au moment où elles allaient descendre du trottoir, une voiture s'arrêta devant elles. Mme de Blignac leur faisait signe d'y prendre place à ses côtés.

—Je suis, leur dit-elle, la plus malheureuse des femmes : j'ai promis, en sortant, de recommander un individu au Ministère de la Marine et j'ai totalement oublié son nom, ce qui n'est rien, mais aussi sa profession : voilà le grave ! Est-il employé, garçon de bureau, sous-chef, officier de marine ? Impossible de me le rappeler : c'est désolant !

Les jolis sourcils de la vicomtesse allaient dans leur désespoir, rejoindre les frissons parfumés de son front.

Clotilde eut l'insolence d'éclater de rire. Ce rire électrisa Mme de Blignac.

—Petite moqueuse, dit-elle, vous verrez que je m'en tirerai encore cette fois : que pariez-vous ?

—Rien, madame ; je suis convaincue aussi que vous vous en tirerez, à votre honneur et à la joie de votre protégé.

—A la bonne heure ! Cocher, arrêtez ici, au Ministère.

Mme de Blignac descendit légère et gracieuse ; elle adressa un signe d'adieu et un sourire aux jeunes filles, puis franchit la porte avec cette audace que la fortune se plait à favoriser.

Les deux amies rentrèrent chez elles et contèrent l'histoire à M. Fortuné, qui s'en divertit beaucoup.

—Cette femme, dit-il, a le génie de la recommandation,

(A suivre)

La Santé d'abord, la Santé avant tout, c'est là la Clef du Succès, du Bonheur, de la Fortune

HOMMES, A QUOI SERT DE RETARDER A VOUS TRAITER LORSQUE VOUS ETES MALADES ? IL FAUT TOUJOURS QUE VOUS EN VENIEZ LA ET VOUS AVEZ PLUS DE CHANCE DE GUERISON AU DEBUT DE LA MALADIE.

LES PILULES MORO SONT VOTRE REMEDE, PRENEZ-LES ET VOUS GUERIREZ — UNE GUERISON RECENTE COMME PREUVE.

"Il ne faut pas remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui."

Voilà une maxime qu'un homme malade ne devrait surtout pas perdre de vue.

Il faut bien se l'avouer, l'homme est naturellement négligent en ce qui concerne les soins à apporter à sa santé. Serait-ce qu'il n'aime pas à avouer qu'il est malade, lui, le représentant du sexe fort ? Serait-ce qu'il a trop de choses à voir pour s'occuper de ces balivernes ? Ou bien encore, serait-ce par antipathie ou même par crainte, ce qui serait plus puéril ?

N'entreprenons pas aujourd'hui de discuter ces torts qu'un si grand nombre ont à regretter amèrement.

S'il est vrai que la constitution de la femme est essentiellement délicate, il est faux de croire que l'homme, même dans toute la vigueur de son adolescence, peut braver impunément les attaques d'un mal quelconque qui se déclare soudain, même sous l'apparence la plus anodine du moindre dérangement.

N'oublions pas que les plus petites causes peuvent produire les plus grands effets. Ceci est particulièrement vrai quand il s'agit de la santé. Chez l'homme comme chez la femme (et, pourquoi pas ?) la santé doit primer toutes considérations. La santé d'abord, la santé avant tout. N'est-ce pas d'ailleurs la clef du succès, du bonheur et de la fortune ? Que peut donc faire un homme chétif, souffrant et même seulement quelque peu affaibli ou mal en train ?

Lorsqu'un homme se lève un peu "frippé" le matin, qu'un ouvrier se rend las à son ouvrage, que le travailleur arrive au champ les jambes raides, les bras engourdis ou la tête un peu lourde, dites, vous qui avez été peut-être bien souvent dans de telles conditions, est-ce que toute la journée ne s'en ressent pas également ?

Attendu que, dans l'ordre naturel des choses, tout homme doit travailler pour subvenir à sa subsistance et qu'il se doit même à sa famille, il est donc opportun de chercher les meilleurs moyens possibles, tant pour alléger cette tâche déjà assez lourde, que pour la faciliter et la rendre encore plus fructueuse.

Pour cela, il faut nécessairement que la maladie n'ait pas d'empire sur un homme. Et il n'en sera ainsi que si on a bien soin d'en atténuer les premiers symptômes.

Mais ne retardons pas ; soignons-nous tout de suite, ne remettons pas à plus tard ce qui doit se faire immédiatement.

Rappelons-nous qu'il est un remède, c'est la médecine populaire par excellence, qui guérit tous les cas les plus variés de maladies chez les hommes. Ce remède a nom les PILULES MORO pour les hommes.

Vous le connaissez. Vos parents, vos amis, vos voisins en ont pris certainement et en font aujourd'hui les plus grands éloges. Pourquoi ne feriez-vous pas de même ?

Mais à quoi vous servirait de retarder? Il faut sûrement en venir là. Et que d'ennuis, de troubles, de souffrances même vous vous éviteriez, si vous preniez des Pilules Moro sitôt que vous vous sentez un tant soit peu indisposés.

M. J. GUEULETTE,
South Wellington, B.C.

Lisez ce que nous écrit un malade d'autrefois que les Pilules Moro viennent de guérir.

......Je puis vous dire aujourd'hui que les Pilules Moro m'ont guéri de dyspepsie et de tous les maux qui accompagnent cette maladie. En cinq mois, je me suis débarrassé complètement de toutes les souffrances que j'avais à endurer depuis quinze longues années. Lorsque je me suis adressé à vous j'étais si affaibli que je ne pouvais tenir à l'ouvrage. J'avais pris beaucoup de médecines, mais toujours sans succès, les Pilules Moro seules m'ont fait du bien. Que n'en ai-je pris plus tôt ? Je les recommande à mes amis et connaissances chaque fois que j'en ai l'occasion, car c'est la meilleure médecine que je connaisse pour les hommes épuisés par de longues journées de travail. S'il vous plait m'en adresser encore six boites que je garderai en réserve pour m'en servir si je me sens de nouveau faiblir.—Joachim Gueulette, South Wellington, B. C."

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.